



COMMUNIQUE DE PRESSE

BDEAC: l'Assemblée Générale autorise le lancement d'un programme d'émissions obligataires par Appel Public à l'Épargne (APE) de 300 milliards de FCFA sur les 3 années restantes (2020, 2021, 2022) du Plan Stratégique

L'Assemblée Générale de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) s'est réunie en session extraordinaire le lundi 30 novembre 2020, sous la présidence de son excellence Henri-Marie DONDRA, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, Président de l'Assemblée Générale. A l'instar de la session précédente, cette réunion s'est déroulée en visio-conférence en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19.

L'ordre du jour de cette réunion portait principalement sur l'approbation du programme d'émissions obligataires par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC pour un montant de 300 milliards de FCFA, sur la période 2020-2022.

C'est dans cette perspective que le Conseil d'Administration, réuni en sa séance ordinaire le 27 novembre 2020, après avoir procédé à une analyse en profondeur de ce dossier et en avoir été rassuré des opportunités que représente le recours aux émissions obligataires pour la Banque, l'a soumis aux actionnaires avec avis favorable, pour approbation conformément aux dispositions statutaires en vigueur.

Cette initiative s'inscrit en droite ligne de l'objectif prioritaire n° 2 du Plan Stratégique 2017-2022 qui encourage la Banque à sécuriser et diversifier ses sources de financements. Ainsi, les fonds mobilisés serviront à financer les projets du secteur privé avec des ressources adaptées en termes de maturité et de différé de taux.

En outre, les fonds levés permettront aussi de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional de la CEMAC, en monnaie locale. En effet, les titres de la BDEAC étant exonérés d'impôts et de taxes dans l'ensemble des pays de la CEMAC conformément à ses statuts, les investisseurs qui achèteront ses titres bénéficieront d'une garantie de rentabilité, de sécurité et de liquidité, fondée sur les performances de l'Institution et son actionnariat diversifié.

Enfin, il y a lieu de relever qu'à travers les émissions qu'elle fera sur le marché financier communautaire, la BDEAC participera à la rentabilité de l'épargne des ménages. Aussi, avec cette opération, la Banque a l'ambition de se positionner comme un émetteur de référence sur le marché financier régional. Elle a déjà à son actif deux opérations réussies d'emprunts obligataires par placement privé en 2005 et 2007, d'un montant total de FCFA 40 milliards, ainsi que d'une émission obligataire par APE en 2010 sur le marché financier de la CEMAC, pour un montant total de FCFA 30 Milliards. Ces emprunts ont tous été parfaitement dénoués et éteints à bonne date. Ainsi, l'évolution positive des résultats de la Banque, combinée à sa capacité d'honorer ses engagements à bonne date, lui donnent une crédibilité certaine auprès

des investisseurs qui devraient l'accompagner dans l'effort de financement des économies de la CEMAC. Le titre BDEAC offre donc une gamme nouvelle en termes d'attractivité et de sécurité auprès des investisseurs en quête de diversification de portefeuille et de sécurité.

Après les riches échanges qui ont prévalu à l'approbation de ce programme d'émissions obligataires par APE, les Actionnaires ont donné à l'unanimité mandat à la BDEAC de procéder au lancement de ladite opération.

En clôturant les travaux, le Président de l'Assemblée Générale a remercié la Direction de la Banque et son personnel pour la mobilisation des moyens techniques mis en œuvre qui ont permis la bonne tenue de cette session.

Fait à Brazzaville le 30 novembre 2020.

Cellule Communication & Marketing BDEAC/ Siège Brazzaville - site web : www.bdeac.org email : bdeac@bdeac.org

